

L'Hebdo de l'Ardèche du 17/11/2006
(Terre Vivaroise)

JUVINAS

DISTINCTION - Georges et Noémie Vialle Justes parmi les Nations

Au nom des Justes

« Les époux Georges et Noémie Vialle ont fait preuve, à l'époque dramatique du régime de Vichy et de l'occupation, de qualités exceptionnelles de patriotisme et d'héroïsme mais aussi d'infinité de compassion... » Ainsi s'exprimait Arie Avidor, consul général d'Israël qui était accueilli vendredi dernier par le maire de Juvinas, Jean-Paul Baratier, aux côtés de Robert Mizrahi, président du comité français de Yad Vashem pour le sud de la France, au cours d'une cérémonie empreinte d'une grande émotion.

La mémoire de Georges et Noémie Vialle

Georges et Noémie Vialle était un modeste couple d'agriculteurs du hameau de La Blachère, à Juvinas. Durant la période noire de 1939-1945, ils avaient su rejeter la haine en hébergeant chez eux, au péril de leur vie, un petit juif de 10 ans, Léon Gordon. Ce dernier avait échappé le 16 juillet 1942 à la rafle du « Vel d'Hiv » à Paris où 12 884 juifs furent arrêtés et déportés vers les camps de la mort à Auschwitz. Le couple Vialle a accueilli l'enfant comme son propre fils. Pendant deux ans et demi, le petit réfugié se sentira protégé dans « une tour d'ivoire ». A la libération il retrouvera ses parents et n'oubliera jamais ces gens qui lui ont sauvé la vie. Revenu en Ardèche en



Madeleine Jouanny, a reçu la médaille et le diplôme des « Justes parmi les Nations » en sa qualité de parente à Georges et Noémie Vialle.

1972, dans l'espoir de retrouver Georges et Noémie Vialle et de leur présenter femme et enfants, il apprendra, hélas, leur disparition : Georges en 1957 et Noémie en 1971.

Léon Gordon a voulu leur rendre aujourd'hui un hommage à titre posthume.

Madeleine Jouanny, maire d'Aizac, dont la mère était cousine germaine de Noémie a, de ce fait, bien connu Léon Gordon. C'est avec une émotion immense et aussi avec fierté qu'elle a accepté de recevoir en lieu et

place de Georges et Noémie Vialle, la médaille et le diplôme des « Justes parmi les Nations », aux côtés de Léon Gordon et sa famille, de la parenté des époux Vialle, des élus locaux et territoriaux et de la population de Juvinas venue honorer ce devoir de mémoire.

Prochainement, le nom de Georges et Noémie Vialle sera gravé sur le mur des « Justes des Nations » à Jérusalem pour y être honoré à jamais parmi quelques 2 600 autres Justes de France.

J, A.